



## Déclinaison régionale du PNA Pollinisateurs

### Priorisation des actions en région Centre-Val de Loire

PRIORITÉ RÉGIONALE	AXE PNA	N° ACTION PNA	LIBELLÉ DE L'ACTION
1	Acquisition connaissance	1	Élaborer des listes taxonomiques régionales des différents taxons et mettre à jour les référentiels taxonomiques
		3-h	Alimenter le SINP.
		6-a	Faire émerger la problématique « insectes pollinisateurs sauvages » dans les appels à projets de recherche
	Partage connaissance et sensibilisation	8	Soutenir les dispositifs de communication visant à sensibiliser les acteurs de terrain (Réseau Apiformes, SPIPOLL, OAB, Urbanbees)
		11	Promouvoir le concours prairies fleuries
		12	Mise en relation d'acteurs et animation d'échanges, Mutualisation d'outils techniques pédagogiques, organisation du séminaire de lancement du PNA et restitution + animation
	Gestion, conservation et protection	13-b	Dans le cadre de l'arrêté du 23/11/2003 relatif aux conditions d'utilisation, mettre en œuvre des bonnes pratiques de traitements en floraison
		14-a	Réaliser une fiche d'auto diagnostic simple pour les agriculteurs sur les ressources de leur exploitation pour les abeilles sauvages.
		14-b	Promouvoir certaines pratiques culturelles alternatives (fauche retardée, différée, différenciée, en alternance...).
		14-c	Favoriser et soutenir le développement de filières de semences et de matériel végétal indigène d'origine locale dans le respect de la réglementation. (Recenser les initiatives locales, impliquer les entreprises privées...)
		14-d	Encourager les contrats entre l'industrie agroalimentaire et les agriculteurs
		15-c	Mettre en place avec les collectivités territoriales et les propriétaires forestiers des contrats de gestion adaptative en faveur des pollinisateurs sauvages en privilégiant une contractualisation à l'action et à son indicateur de réalisation (surface, mètres linéaires, nombre) et non pas à la surface parcellaire.
		16-a	Établir la liste des engagements unitaires favorables aux PS et la mettre à disposition
		17-a et 18-a	Répertorier les gestionnaires d'espaces privés et publics de dépendances vertes d'infrastructures routières, d' « espaces verts » non industriels et des terrains militaires susceptibles de mettre en œuvre des actions en faveur des pollinisateurs, ou les terrains particulièrement propices à la restauration des espèces pollinisatrices.
		17-b et 18-b	Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des dépendances vertes d'infrastructures routières, des « espaces verts » non industriels et des terrains militaires

		19	Diffuser un cahier des charges type à destination des collectivités territoriales, des aménageurs et des gestionnaires d'infrastructures de transport afin de les guider vers la fourniture et l'utilisation exclusive de semences et plants sauvages d'origine locale garantie
		20	Intégrer la préservation des pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces naturels protégés, des domaines de l'État et des collectivités territoriales. Pour chaque site, synthétiser les connaissances, identifier les lacunes et intégrer les enjeux de conservation en termes de milieux, de fonctionnalité et d'espèce dans le plan de gestion.
2	<b>Acquisition connaissances</b>	3-e	Soutenir, développer et structurer les démarches d'inventaires ou d'atlas régionaux.
		3-f	Favoriser des inventaires des insectes pollinisateurs sauvages dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale.
		3-g	Réaliser ou compléter l'inventaire des insectes pollinisateurs sur les réservoirs de biodiversité avérés ou suspectés.
		4	Compléter les bases de données sur les traits de vie des abeilles sauvages et autres taxons d'insectes pollinisateurs.
		5-b	Prendre en compte les fonctions de pollinisation lors des mises à jour des espèces d'insectes déterminantes ZNIEFF
	<b>Partage connaissance et sensibilisation</b>	9-b	Intégrer la problématique « insectes pollinisateurs sauvages » dans les enseignements agricoles, notamment via le réseau apiformes
		9	Intégrer la problématique « insectes pollinisateurs sauvages » dans la formation des agents gestionnaires d'infrastructures routières
		10	Répertorier et diffuser les guides de bonnes pratiques à l'usage de différents acteurs : Agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'autoroutes, de routes ou autres infrastructures, gestionnaires d'espaces naturels, promoteurs du PNA.
		10	S'appuyer sur les réseaux internes pour communiquer/sensibiliser à la thématique des pollinisateurs sauvages
	<b>Gestion, conservation et protection</b>	13-a	En synergie avec le plan Ecophyto, intensifier les démarches en cours qui visent à la réduction de l'usage des pesticides et promouvoir les actions visant à supprimer ou réduire l'utilisation de pesticides, en donnant des arguments complémentaires et en adaptant les mesures en fonction des enjeux pour les pollinisateurs
16		Suivre la mise en place de MAE Apicole pour une cohérence avec le PNA Pollinisateurs sauvages sur les possibles menaces sur certains espaces naturels	
3	<b>Acquisition connaissances</b>	5-a	Établir la Liste rouge UICN des insectes pollinisateurs sauvages menacés en région par famille ou par approche fonctionnelle.
		6-b	Essayer de créer un appel à projet spécifique
	<b>Partage connaissance et sensibilisation</b>	9-c	Intégrer la problématique « insectes pollinisateurs sauvages » dans les enseignements paysagistes et de l'horticulture.
		9-d	Intégrer la problématique « insectes pollinisateurs sauvages » dans les enseignements d'aménagement du territoire, du conseil de la maîtrise d'ouvrage publique...